



## LEVÉE DE FONDS DE 2 MEUR

15 novembre 2021.

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, annonce une levée de fonds de 2 MEUR par le tirage de 2 tranches d'OCEANE, d'une valeur nominale de 1 000 000 EUR chacune, souscrite par European High Growth Opportunities Securitization Fund<sup>1</sup>.

Le produit net de cette opération (1 960 000 EUR) sera destiné soutenir les projets de développement de l'entreprise, notamment dans le domaine militaire et de très forte reconstitution des stocks mondiaux. Après ce tirage, la trésorerie disponible du Groupe est supérieure à 7 M€.

Le tirage de 2 tranches d'OCEANE annoncé ce jour pourrait donner lieu à la création de 7 142 857 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,48%.

À ce jour, le tirage de 26 tranches d'OCEANE a permis de lever 25,4 MEUR<sup>2</sup> et a donné lieu à la création de 20 719 586 274 actions nouvelles<sup>3</sup>, dont 388 056 302 au titre des frais liés au contrat et pourrait donner lieu à la création de 8 928 571 actions nouvelles additionnelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,0042%.

À l'issue de ce tirage, la capacité résiduelle de financement est de 61 MEUR sur le programme d'OCEANE, sous réserve de la satisfaction des conditions prévues par le contrat existant entre CYBERGUN et European High Growth Opportunities Securitization Fund.

Conformément aux engagements pris, ce programme sera arrêté le 30 novembre 2021. Dans ce cadre, EHGOSF a annoncé à CYBERGUN son intention de conserver tout ou partie des titres résultant de la conversion des OCABSA souscrites ou qui seraient souscrites avant fin novembre et de devenir ainsi un actionnaire durable de la société.

Une fois ce programme d'OCABSA terminé, l'activité de la Fiducie va reprendre, le 30 novembre après Bourse, afin de permettre l'*equitization* de la dette de CYBERGUN à l'égard de son actionnaire, RESTARTED INVESTMENT, qui a soutenu financièrement le plan de restructuration. Dans ce cadre, le prix retenu pour la conversion représentera 80% du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action CYBERGUN, observés sur les dix (10) jours de Bourse consécutifs précédant la date d'exercice, sans pouvoir être inférieur à la valeur nominale de l'action CYBERGUN. Le Prix sera déterminé à cinq (5) décimales et arrondi à la cinquième décimale supérieure.

---

<sup>1</sup> Il n'existe aucun lien capitalistique ni action de concert entre HBR Investment Group, Hugo Brugière et European High Growth Opportunities Securitization Fund (ou plus généralement le groupe Alpha Blue Ocean)

<sup>2</sup> Le montant levé à l'issue du tirage des tranches 18 et 19 était de 16,5 MEUR et non de 19,4 MEUR comme indiqué par erreur

<sup>3</sup> Y compris, lorsque cela était nécessaire, les actions émises à titre d'indemnisation en raison du niveau du cours de bourse par rapport à la valeur nominale de l'action

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 8 octobre 2019. Cette émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un Prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le tableau de suivi des OCEANE et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la société.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2020 disponible sur le site Internet de la société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement obligataire.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

**A propos de CYBERGUN :** [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 décembre 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 40 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

**Contacts :**

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86